



1 absence autorisée+1retard de 15mn,miseà piedet licenciement !!!!

Par joy47, le 20/06/2010 à 15:37

bonjour à tous,

je viens vers vous car je suis dans une situation qui me semble + qu'abusive!!Je m'explique: j'ai été embauchée le 29/12/2009 en tant que chauffeur-accompagnateur de personnes à mobilité réduite en cdd à temps partiel(pour surcroit d'activité),jusqu'au 11/01/2011, ainsi que 2 autres chauffeurs.Mon 1er contrat, était de 20h hebdo mais au vu du surcroit d'activité, il c avéré que 20h c t peu, donc, mon employeur m'a refait un contrat(antidaté),le 11/01/2010.Voyant que c t encore peu, il m'a fait un avenant poussant à 30h hebdo ainsi qu'un revalorisation de salaire horaire de 9.14 euro brut.Jusqu'à là ,bon pour moi.J'assume aussi bien du transport scolaire, du médical, de la longue distance, de l'urbain pour public handicapé.Je ne suis pas annualisée mais touche chaque mois une indemnité de congés payés.Vu que je fais parfois + de 30h hebdo, je prétend à des heures de récup, à ce jour environ 55h!J'ai souvent fais des journées de + de 13h (sans reclamer l'amplitude de travail, ni les heures de nuit, ni la prime d'encaissement,puisque j'encaisse les titres de transport urbain, ou privé)..Je reçois mon planning du lendemain chaque soir(et parfois à des heures tardives,21h,2h du mat), et donc, je ne peux jamais m'organiser sur le plan privé et familial car c toujours l'inconnue du lendemain!et selon, si g fait beaucoup d'heures les jours précédents, on m'impose une journée ou demi-journée de repos comme ça à la dernière minute!Je précise que nous sommes 7 chauffeurs dont 4 en cdi à 35h et 3 en cdd(1 à 35h,1 à 30h"moi" et 1 à 25h) et comme certains sont en négatif d'h récup, on m'impose du repos forcé pour équilibrer!Jusqu'à 1 dizaine de jours , g toujours été opérationnelle et volontaire sur tous les transports(le dimanche,g t la seule),jamais d'absence ou de retard.Or,dans la nuit du 10 au 11/06 vers 4h du matin, j'ai eu un clash avec mon fils de 22 ans (que j'herberge), je vous passe les raisons, et ça c fini au commissariat de police.Vu l'heure tardive et une possibilité de depot de plainte à la 1ére h le 11/06, et vu que j'étais contrariée et nuit blanche en prime, g appelé sur tous les tel de mon employeur(régulateur, portable et autre ne répondaient pas) afin de lui exposé mon problème et lui demandé autorisation de me faire remplacer sur les transports scolaires que je devais assurer à 7h le 11/06.Il a compris mon cas et m'a dit de me reposer et qu'il trouverait moyen de me remplacer...mais lui ai dit que j'assurerais les transports de l'